



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
Assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le jour 18 juillet 2022

Sont présents(es) :

M. Yves Boyer, maire ;
Mme Karine Coallier, conseillère n°1 ;
Mme Mélodie Boissy, conseillère n°2 ;
M. Anthony Mangione, conseiller n°3 ;
M. Réjean Cousineau, conseiller n°4 ;
M. Denis English, conseiller n°6 ;

M. Clément Costanza, directeur général et greffier-trésorier ;
M. Sylvain Boucher, directeur des travaux publics et de l'urbanisme.

Sont absent(es) :

Mme Louise Lussier, conseillère n°5.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 20 juin 2022

3.2. Adoption du projet verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2022

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. Rapport des interventions du mois de juin 2022

5.2. Autorisation d'exercice de feu au 129 rang Saint-Pierre Ouest

5.3. Abrogation projet d'entente intermunicipale SSI

6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

6.1. Adoption de la liste des comptes en date du 18 juillet 2022

6.2. Embauche au poste de conseiller en urbanisme

6.3. Embauche au poste de moniteur au camp de jour pour la période estivale

7. POLITIQUE ET RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

7.1. Adoption du Règlement no 325 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

7.2. Avis de motion - Projet de Règlement no 288-4 modifiant le règlement no 288-3 relatif à la délégation de pouvoir

7.3. Avis de motion - Projet de Règlement numéro 289-3 relatif au code d'éthique et de déontologie des fonctionnaires et employés municipaux

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1. Rapport des permis du mois de juin 2022

8.2. Nomination d'un officier responsable - Service de l'urbanisme

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1. Rapport des principaux travaux du mois de juin 2022

9.2. Contrat de gré à gré pour le pavage du ponceau - rang Sainte-Mélanie

10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

11. DEMANDE AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

14.1. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, M. Yves Boyer, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum. Le constat est fait par l'ensemble des membres du conseil qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation. Le Maire invite les personnes présentes à observer un moment de silence avant de débiter l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ PAR Anthony Mangione **ET APPUYÉ PAR** Karine Coallier que soit ouverte l'assemblée ordinaire du conseil municipal de ce 18 juillet 2022.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. : 2022-07-135 **IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente assemblée tel que rédigé :

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. : 2022-07-136 **3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 20 juin 2022**

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2022 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance, dispense est faite de sa lecture :

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2022 soit approuvé, tel que présenté.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-07-137 **3.2. Adoption du projet verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2022**

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2022 a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance, dispense est faite de sa lecture :

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2022 soit approuvé, tel que présenté.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Le projet d'ordre du jour a été diffusé dès le **vendredi 15 juillet 2022** afin de recevoir toute question citoyenne. Il n'est fait mention d'aucune question posée à la municipalité.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. Rapport des interventions du mois de juin 2022

M. Yves Boyer, informe la population des résultats du rapport des interventions du mois de juin 2022 du Service de sécurité incendie, préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service :

Alarme	2
Entraide	9
Intervention	1
Garde interne	5
Travaux caserne	2
Autre et bénévolat	5
Formation	2

Rés. : 2022-07-138 5.2. Autorisation d'exercice de feu au 129 rang Saint-Pierre Ouest

CONSIDÉRANT le besoin de formation continue des employés du Service incendie de la municipalité ;

CONSIDÉRANT la demande de Mme Diane Leclair relativement à la propriété sise au 129 rang Saint-Pierre Ouest sous le numéro de lot 5 159 129 du cadastre du Québec circonscription foncière de Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Diane Leclair est propriétaire dudit immeuble et qu'elle désire qu'un exercice de feu soit effectué à cette adresse ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER d'accepter l'autorisation de Mme Diane Leclair et d'utiliser le 129 rang Saint-Pierre Ouest pour un exercice de feu avec toute responsabilité qui incombe à ce type d'exercice.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-07-139 5.3. Abrogation de la rés. 2022-06-114 concernant la mise en place d'une direction unique des services de sécurités incendie

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2022-06-114 concernant l'autorisation de signature d'une entente intermunicipale ayant pour objet la mise en place d'une direction unique des services de sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale doit être modifiée afin de se conformer aux règles pour l'élaboration des ententes intermunicipales ;

CONSIDÉRANT QUE la modification consiste en une délégation de compétence au niveau de l'administration du service de sécurité incendie au profit de la municipalité de Saint-Michel ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington aurait un pouvoir de recommandation via sa participation au comité intermunicipal ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington n'aurait aucun pouvoir décisionnel ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER :

- **D'ABROGER** la résolution numéro 2022-06-114 concernant la signature d'une entente intermunicipale ayant pour objet la mise en place d'une direction unique des services de sécurité incendie ;
- **D'INFORMER** les municipalités de Saint-Rémi, Saint-Michel et Sainte-Clotilde que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington se retire du projet d'entente intermunicipale ayant pour objet la mise en place d'une direction unique des services de sécurité incendie ;
- **D'AVISER** le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington se retire de l'entente intermunicipale ayant pour objet la mise en place d'une direction unique des services de sécurité incendie et par le fait même, se retire de la demande de subvention au Fonds régions et ruralité – Volet 4.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

Rés. : 2022-07-140 6.1. Adoption de la liste des comptes en date du 18 juillet 2022

M. Yves Boyer, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 18 juillet 2022 ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER que les comptes ajoutés et à payer du mois de juin soient acceptés au montant de **165 333,44 \$**

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-07-141 6.2. Embauche au poste de conseiller en urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la période de stage de M. Boisclair se termine d'ici au 20 juillet 2022 et que celle-ci a donné pleinement satisfaction ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un besoin croissant pour le suivi des dossiers d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale en faveur de l'embauche de M. Boisclair en qualité de conseiller en urbanisme au sein de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER :

- D'embaucher M. William Boisclair au de conseiller en urbanisme.

D'autoriser M. Clément Costanza, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Rés. : 2022-07-142 6.3. Embauche au poste de moniteur au camp de jour pour la période estivale

CONSIDÉRANT le besoin d'employé au poste de moniteur au camp de jour pour la période estivale ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER

- D'embaucher **Océane Lemaire** au poste de moniteur.

D'autoriser M. Clément Costanza, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

7. POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Rés. : 2022-07-143 7.1. Adoption du Règlement no 325 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance ordinaire le 20 juin 2022 par Réjean Cousineau, conseiller municipal ;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été soumis lors de cette même séance ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle est en processus d'adoption d'un règlement complémentaire ;

ATTENDU QUE la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

IL EST PROPOSÉ QUE le règlement no 325 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington soit adopté tel quel tout en abrogeant toute réglementation antérieure telle que rédigée.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Avis de motion

7.2. Avis de motion - Projet de Règlement no 288-4 modifiant le règlement no 288-3 relatif à la délégation de pouvoir

Avis de motion est donné par Karine Coallier, conseillère, que le conseil municipal statuera à une prochaine assemblée d'un projet d'amendement du règlement no 288-3 modifiant le règlement no 288-2 en vigueur concernant la délégation de pouvoirs. Ce projet de règlement a pour but d'augmenter les autorisations de dépense sous l'autorité du directeur général.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

Avis de motion

7.3. Avis de motion - Projet de Règlement numéro 289-3 relatif au code d'éthique et de déontologie des fonctionnaires et employés municipaux

Avis de motion est donné par Réjean Coallier, conseillère, que le conseil municipal statuera à une prochaine assemblée d'un projet d'amendement du Règlement numéro 284-2 modifiant le règlement no 284-1 relatif au code d'éthique et de déontologie des fonctionnaires et employés municipaux.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1. Rapport des permis du mois de juin 2022

Durant le mois de juin 2022, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants, soit :

Installation sanitaire	1
Bâtiment accessoire	4
Captage d'eau	3
Clôture et haie	1

Rés. : 2022-07-144 8.2. Nomination d'un officier responsable - Service de l'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE le *Code municipal du Québec* et la Loi sur les compétences municipales donnent pouvoir à un Conseil municipal de nommer un officier municipal et d'en délimiter les pouvoirs lui appartenant ;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* peut autoriser le Conseil d'une municipalité à désigner un fonctionnaire municipal responsable de la délivrance des permis et certificats ;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en poste de M. William Boisclair au sein de la municipalité et la volonté du Conseil de lui confier les tâches et prérogatives dévolues à l'inspection ;

CONSIDÉRANT QU'IL est important de clarifier la fonction de M. William Boisclair en vertu des lois et règlements en vigueur et de la nécessité qu'un officier municipal en assure l'application ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER :

- La nomination de M. William Boisclair à titre d'inspecteur au service de l'urbanisme et qu'en vertu des lois et règlements en vigueur il exerce la fonction de fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et certificats relatifs aux règlements d'urbanisme ainsi que de l'application des règlements d'urbanisme et que cela n'exclut pas les autres tâches liées à sa fonction.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1. Rapport des principaux travaux du mois de juin 2022

- Échantillonnage d'eau usée et potable
- Ajustement de dosage de produit chimique et d'air dans les bassins à l'usine d'épuration en fonction de la température
- Nettoyage du dégrilleur de l'usine à tous les matins
- Démontage des blocs de béton de l'abri à sel en vue de la construction du garage
- Réparation du pont Sainte-Mélanie
- Faucher les rangs de la municipalité
- Tontes des pelouses
- Entretien des parcs
- Préparation du camp de jour
- Montage des équipements Saint-Jean-Baptiste (stage, chapiteau, clôture, pancarte)
- Entretien des équipements à gazon
- Réparation d'asphalte
- Re branchement de la ligne à eau du garage
- Coupe d'arbre tomber sur la piste cyclable
- Réparation du jeu d'eau
- Assistance à William pour dossier en cours (Transition)

Rés. : 2022-07-145 9.2. Contrat de gré à gré pour le pavage du ponceau - rang Sainte-Mélanie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit réaliser d'urgence des travaux de pavage suite à la réfection d'un ponceau sur le rang Sainte-Mélanie ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la compagnie *Sintra inc.* en date du 29 juin 2022 ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER d'accepter l'offre de service de *Sintra inc.* pour un contrat de gré à gré d'un montant maximum de 19 375,00 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation de travaux de pavage.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :					
N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	

10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

Aucun point.

11. DEMANDES AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE

Aucun point.

12. VARIA

Aucun point.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun point.

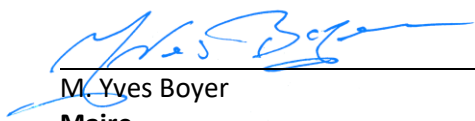
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

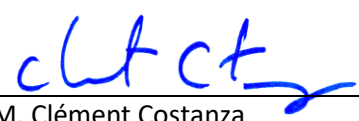
Rés. : 2022-07-146 14.1. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Coallier **ET APPUYÉ PAR** Réjean Cousineau que soit levée l'assemblée ordinaire du conseil municipal de ce 18 juillet 2022 à 19 h 30.

VOTES DES MEMBRES DU CONSEIL :

N° 1 - Mme Karine Coallier	O	N° 5 - Mme Louise Lussier	A	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	<input checked="" type="checkbox"/>
N° 2 - Mme Mélodie Boissy	O	N° 6 - M. Denis English	O	ADOPTÉ À LA MAJORITÉ	<input type="checkbox"/>
N° 3 - M. Anthony Mangione	O	Maire :		REJETÉ	<input type="checkbox"/>
N° 4 - M. Réjean Cousineau	O	Maire suppléant :		Proposeur (P) ; Absent (A) Vote pour (O) ; Vote contre (N)	


M. Yves Boyer
Maire


M. Clément Costanza
Directeur général

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 18 juillet 2022.